p. 4
**Bien vivre : adoptons les bons gestes civiques**

p. 16
**Développement durable : les collèges labellisés**

p. 17
**Sports Le Tour de France passera par Janzé !**

MAGAZINE D'INFORMATIONS COMMUNALES – N°49 – JANVIER/FEVRIER 2021

# Janzé mag

# Orientations budgétaires
# Imaginer demain

# Vos contacts

**Pour faire face à la crise sanitaire de la Covid-19, les services publics s'adaptent pour mettre en place les mesures essentielles de distanciation physique et de respect des gestes barrières. N'hésitez pas à prendre contact, soit par téléphone, soit par mail, avec les services pour connaître plus précisément leurs modalités de fonctionnement en cette période. Nous vous remercions de votre compréhension.**

## Mairie
Renseignements au **02 99 47 00 54** ou **mairie@janze.fr.**

## Service technique
Renseignements au **02 99 47 28 60** ou **servicestechniques@janze.fr.**

## Service urbanisme
Renseignements au **02 99 47 38 25** ou **urbanisme@janze.fr.**

## Maison France Services
Renseignements au **02 99 47 09 59** ou **maison.franceservices@janze.fr.**

## CCAS
Renseignements au **02 30 30 01 13** ou **ccas@janze.fr.**

## Police municipale
Renseignements au **02 99 47 64 75** ou **policemunicipale@janze.fr.**

## Bibliothèque
Renseignements au **02 99 47 30 53** ou **bibliotheque@janze.fr.**

## Déchetterie
Renseignements : **02 99 47 07 52** ou **www.smictom-sudest35.fr.**

## Centre départemental d'action sociale (CDAS)
Renseignements au **02 99 93 68 00.**

## Assurance maladie
Renseignements au **36 46** (prix d'un appel local, sauf surcoût imposé par opérateurs).

## Allocations familiales (CAF)
Renseignements au **32 30.**

## Point Accueil Emploi (PAE)
Renseignements au **02 99 47 16 67** ou **pae.janze@ccprf.fr.**

## Mission locale
Renseignements au **02 99 75 18 07** ou **info@missionlocale-paysdevitre.fr.**

## Centre local d'information et de coordination (CLIC)
Renseignements au **02 23 55 51 44** ou **clic.rocheauxfees@orange.fr.**

## RIPAME
Renseignements au **06 80 18 05 14** ou **ripame@ccprf.fr.**

## Point information jeunesse (PIJ)
Renseignements au **06 30 65 32 86.**

## Architecte-conseil
Renseignements au **02 99 47 38 25.**

## Conciliateur de justice
Renseignements au **02 99 47 09 59.**

## Service Habitat - CCPRF
Renseignements au **02 99 43 64 87.**

## Neotea
Renseignements au **02 23 48 80 00.**

## Espacil
Renseignements au **06 30 05 03 21.**

## ADIL (logement)
Renseignements au **02 99 78 27 27.**

## Permanences juridiques
Renseignements au **02 99 43 64 87.**

## MSA
Renseignements au **02 99 01 80 80.**

## ADMR
Renseignements au **02 99 47 04 50** ou **janze.asso@admr35.org**

## Carsat Bretagne (retraite)
Renseignements au **39 60.**

## Centre hospitalier
Renseignements : **02 99 47 54 00** ou **secretariat@hopital-janze.fr** **www.ch-janze.fr.**

## Maison médicale de garde
À Janzé, rue Armand Jouault, au sein du Centre Hospitalier. Renseignements : **02 99 43 44 45** (le **15** après minuit).

## Pharmacie de garde
**32 37** (0,34€/min depuis un poste fixe).

## Soins infirmiers
- Centre de santé ADMR 24h/24 : **02 99 47 04 50**
- Cabinet Chapeau – Bonilla – Jouanin – Le Cam – Restif : **02 99 47 64 18**
- Cabinet Rouault-Rivière-Trébon : **02 99 43 23 73**
- Accueil d'urgence des sans-abris, 24h/24 : **115**

## Transport à la demande
Renseignements au **02 99 43 64 87.**

## La Poste
Renseignements au **36 31.**

# État civil

## Naissances
**Éléa LECLERT CARPENTIER** (10 octobre) • **Léon DHUIT CARRÉ** (12 octobre) • **Eléonore GUICHARD** (21 octobre) • **Ambre PERSAIS** (24 octobre) • **Liam MAUGAN MARTINEAU** (28 octobre) • **Victoire GARCIA** (8 novembre) • **Éliaz JULIEN** (21 novembre) • **Mathéo AUBIN** (25 novembre).

## Mariage
**Eric PINEAU et Céline-Barbara BOUGIER** (14 novembre).

## Décès
**Yvette BROSSAULT veuve HERROUIN,** 87 ans (11 octobre) • **André DUPERRIN,** 92 ans (16 octobre) • **Marcel LELIARD,** 98 ans (23 octobre) • **Bernadette CHEVREL veuve RACAPÉ,** 89 ans (25 octobre) • **Marie LEMONNIER épouse ROINSON,** 72 ans (29 octobre) • **Emile JOUZEL,** 81 ans (22 octobre) • **Marie CASTELLIER veuve ALBERT,** 96 ans (23 octobre) • **Nicolas LE GAC,** 51 ans (25 octobre) • **Annick JUGÉ épouse PRODHOMME,** 87 ans (01 novembre) • **Simon VASERMAN,** 83 ans (2 novembre) • **Marcel HAVARD,** 87 ans (7 novembre) • **Renée GÉRARD veuve ROULEAU,** 99 ans (10 novembre) • **Christian LE GOFFIC,** 72 ans (12 novembre) • **Germaine COLIN veuve ROBERT,** 91 ans (14 novembre) • **Jean-Claude GENAITAY,** 83 ans (15 novembre) • **Claude CASTELLIER,** 83 ans (15 novembre) • **Agnès TROCHON épouse MOREL,** 82 ans (15 novembre) • **Anne CAILLARD veuve BRIANTAIS,** 89 ans (17 novembre) • **Odette JAN veuve GEMIN,** 88 ans (18 novembre) • **Yann TOUZE,** 49 ans (20 novembre) • **Marie COLLEU veuve CHEVALIER,** 89 ans (21 novembre) • **Melaine JEGU,** 83 ans (25 novembre) • **Pierre TORTELLIER,** 93 ans (27 novembre) • **Simone PELLIEUX épouse LACIRE,** 90 ans (27 novembre) • **Marie SUHARD veuve RAUFLET,** 90 ans (28 novembre) • **Thérèse BRÉARD veuve BRIAND,** 84 ans (30 novembre).

2 ..... BLOC-NOTES

3 ..... ÉDITO

4 et 5 ..... URBANISME ET CADRE DE VIE
Bien vivre ensemble : les bons gestes civiques

6 ET 7 ..... ÉCONOMIE ET EMPLOI
Parlapapa : des ustensiles pour cuisiner comme un pro !
La Lavandière des Lices s'installe dans le centre-ville
« My little canaillou », des créations personnalisables pour les enfants
45 ans d'histoire entre les huîtres de Crénéguy et Janzé

8 ..... ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ
Roche aux Fées Communauté soutient ses acteurs économiques
Un nouveau projet pour la culture

9 ..... SERVICES À LA POPULATION
Le recensement de la ppopulation reporté

10 ..... LE CONSEIL MUNICIPAL

11 ..... DANS L'ACTU
Orientations budgétaires
Construire l'avenir

12 ..... CULTURE & LOISIRS
Retour sur scène avec Yves Jamait, entre chanson et poésie

13 ..... VIE SOCIALE
Un accueil de demandeurs d'asile à Janzé

14 À 16 ..... JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE
Ecole du Chat Perché : lecture et sport sont au programme
Ecocitoyenneté : sensibiliser petits et grands à la biodiversité
Conseil Municipal des Jeunes : 16 nouveaux élus entrent en fonction
Développement durable : les collèges de Janzé labellisés

17 ..... VIE ASSOCIATIVE
Le Tour de France passera par Janzé !

18 ..... AGENDA

19 ..... VOS DÉMARCHES
EXPRESSION DES GROUPES MUNICIPAUX

20 ..... DER

L'année 2020 a bousculé nos certitudes. La crise sanitaire a redistribué les cartes. Elle nous oblige aujourd'hui à nous questionner davantage sur le monde que nous voulons demain.

En mars dernier, vous m'avez à nouveau témoigné votre confiance lors des élections municipales. Avec mon équipe, nous nous sommes pleinement investis pour vous aider à faire face à la crise sanitaire : mise en place des protocoles sanitaires dans les écoles, distribution de masques, soutien à nos commerçants et artisans... Nous avons répondu présents et le dialogue permanent avec nos partenaires (Centre Hospitalier et professionnels de santé, structures d'aides à domicile, Gendarmerie...) nous a permis d'être réactifs.

De cette année particulière, j'ai surtout envie de retenir l'esprit de solidarité et de générosité. Face aux difficultés, nous avons, tous ensemble, réussi à mettre en place des initiatives pour venir en aide aux autres. Je pense évidemment aux collectes d'équipements de protection fournis par les entreprises du territoire, aux couturières qui ont fabriqué des centaines de masques, aux bénévoles qui ont assuré un soutien aux personnes âgées… La mobilisation de tous a permis de nous inscrire dans une nouvelle dynamique. Cela doit être un atout pour bâtir le monde d'après Covid 19.

En effet nous devons nous tourner vers l'avenir et continuer de construire ensemble la ville de demain. En 2020, nous avons initié des investissements forts : le Pôle Enfance Jeunesse accueillera prochainement nos jeunes janzéens, les Restos du Cœur disposent de nouveaux locaux, les lotissements municipaux accueillent de nouvelles familles... Au-delà des investissements, une ville se vit et se pense aussi par ses services. Au cours de ce mandat, nous aurons à répondre à trois enjeux majeurs : la lutte contre le réchauffement climatique, l'usage du numérique dans notre quotidien, le défi lié au vieillissement de la population. Sur la base de notre programme proposé aux janzéens en mars dernier, nous y travaillons déjà.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2021 et, plus encore, j'espère qu'elle vous préserva en bonne santé.

*Je vous souhaite à toutes et à tous*
*une bonne année 2021 et, plus encore,*
*j'espère qu'elle vous préserva en bonne santé.*

**Hubert Paris**
Maire de Janzé

**Journal bimestriel gratuit édité en 4 200 exemplaires par la Ville de Janzé.**

Directeur de la publication : **Hubert Paris** • Comité de rédaction : **Commission Communication** • Rédacteurs : **Service Communication, Jennifer Jamis, Amélie Le Ray et Maëva Hamonic - communication@janze.fr** • Crédits photos : **Ville de Janzé, CCPRF, associations sauf mentions contraires /** Photo de couverture : **pexels - Marcus Aurelius** • Maquette : **Le Kwalé** • Impression : **Imprimerie Fertard** • **Impression sur papier certifié PEFC et FSC** • Dépôt légal : **en cours.** • **Reproduction intégrale ou partielle interdite sans autorisation.**

**Prochain *Janzé mag* à partir début mars 2021.**

INFOS PRATIQUES

# Adoptons les gestes civiques pour bien vivre ensemble

**Maintenir un cadre de vie agréable, garder la ville propre, adopter une attitude responsable à l'égard des autres... Autant de gestes simples qui permettent de bien vivre ensemble. Mais pour cela, chacun doit être acteur et moteur du respect des règles de citoyenneté. Un petit rappel des bonnes pratiques citoyennes à garder à portée de main !**

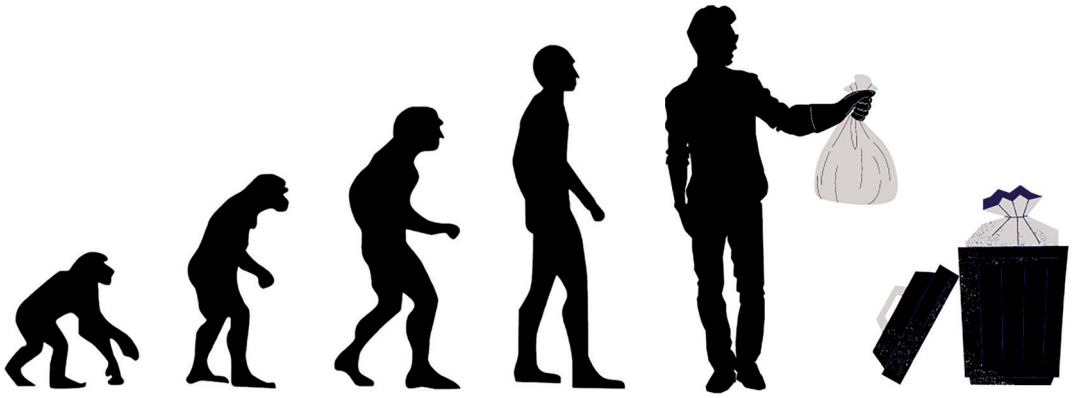

### La propreté

La propreté et la gestion des déchets sont deux points essentiels pour favoriser un environnement sain et surtout pour protéger notre planète. Ainsi, pour prendre soin de ma ville :

- **je jette mes déchets dans une poubelle.** Des poubelles sont à disposition dans la ville en de nombreux points. Laisser les déchets sur la voie publique est une infraction passible d'une amende de 68 €.
- je n'oublie pas mes poubelles sur le trottoir. Un bac à ordure laissé en permanence dans la rue constitue une infraction. L'amende peut atteindre 750 €.
- je sors mes poubelles la veille au soir du passage de la collecte (collecte le mardi) et je les rentre dès que possible après le passage du camion.
- je vais à la déchèterie pour les objets lourds et encombrants, je ne les abandonne jamais sur un terrain vague ou dans la nature.
- **propriétaire ou locataire, je suis tenu de nettoyer et balayer le trottoir et le caniveau devant chez moi** (désherbage, balayage des feuilles mortes, déneigement).

### Le respect des espaces publics

Il est important de **respecter les biens de la ville** : les massifs de fleurs, les ronds-points aménagés, les espaces verts communs ainsi que les installations et/ou mobiliers publics. **Les services espaces verts et voirie de la ville travaillent quotidiennement pour rendre le cadre de vie des Janzéens agréable.** Les dégâts causés par des dégradations volontaires engagent des frais financiers supplémentaires pour la collectivité.

Par conséquent, pour conserver ces réalisations en bon état et pour le bénéfice de tous :

- je ne marche pas dans les massifs de fleurs
- je ne roule pas dessus ni en vélo ni en voiture
- je respecte le mobilier urbain et je n'inscris pas de graffitis ou des tag sur les infrastructures publiques. L'amende encourue s'élève à 1 500 €.
- je ne fais pas d'affichage sauvage. Des emplacements spécifiques sont prévus à cet effet.

### Le bruit

Afin de préserver la tranquillité et la qualité de vie à laquelle chacun aspire, **chaque habitant doit veiller à limiter au strict minimum les nuisances sonores.** Celles-ci peuvent être sanctionnées lorsque ces bruits troublent de manière anormale le voisinage, de jour comme de nuit (entre 22h et 7h il s'agit de tapage nocturne). Pour préserver la tranquillité et la qualité de vie à laquelle chacun aspire :

- j'évite le bruit et respecte la tranquillité d'autrui entre 22h et 7h
- je ne réalise pas de travaux de bricolage ou de jardinage entre 20h et 8h, ni le dimanche matin jusqu'à 12h

### Les animaux

En tant que propriétaire de votre animal de compagnie, vous avez également quelques règles à suivre, à savoir :

- je ne laisse pas circuler mon animal de compagnie sans qu'il soit tenu en laisse et placé sous ma surveillance immédiate. Les chiens ou chats trouvés errants ou en état de divagation sur le territoire de la commune peuvent être saisis et conduits à la fourrière.
- **si j'ai un chien, je ramasse ses déjections afin de respecter le cadre de vie des habitants et la propreté de la ville.** Dans le cas contraire, je m'expose à une amende de 35 €.

**Votre implication permettra une vie agréable dans votre quartier et dans votre quotidien. Ensemble, adoptons un savoir-vivre citoyen !**

# Pôle Enfance Jeunesse : fin des travaux prévue en avril

Les travaux du Pôle Enfance Jeunesse continuent d'avancer ! Le gros œuvre est terminé ainsi que la couverture, les menuiseries intérieures et le raccordement des réseaux d'eaux usées et pluviales. Le raccordement du chauffage de l'école maternelle s'est également achevé durant les vacances de Noël. La suite du chantier consiste principalement à réaliser le **doublage en plaquse de plâtre, à l'isolation des murs et du plafond ainsi que la pose du faux plafond.** Ensuite viendra la réalisation du parement des façades par la pose de briques vernissées blanches, la réalisation des chapes et des sols, et la mise en place de l'équipement électrique. Enfin on procédera aux aménagements intérieurs (mobiliers fixes).

En bref

## Tout savoir sur le broyage des végétaux

Après avoir taillé vos haies et vos arbustes, le volume de branchages obtenu peut être très imposant. **Le broyage est une solution écologique et économique pour les utiliser chez vous et éviter un déplacement en déchèterie.**

### Quel est le principe ?

Le principe est de déchiqueter les déchets verts pour les réduire. Cela permet d'obtenir du broyat, un produit sain qui peut être utilisé dans votre jardin en paillage ou en complément de vos déchets de cuisine dans le composteur.

### Comment broyer ses déchets verts ?

Tous les branchages (secs de préférence) peuvent être broyés. Pour les branches de moins d'un centimètre de diamètre, il est possible de les broyer avec sa tondeuse. Pour les autres, il vaut mieux utiliser un broyeur (électrique ou thermique selon les besoins). Investir dans un broyeur à végétaux qui servira deux fois par an, n'est pas nécessaire quand on peut le louer dans un magasin de motoculture.

### Une réduction sur la location de broyeur à végétaux

Pour développer cette pratique, le SMICTOM Sud-Est 35 propose aux habitants de son territoire qui en font la demande, un bon de réduction de 50% sur la location d'un broyeur chez les loueurs conventionnés.

**Plus d'informations**
www.smictom-sudest35.fr

# Parlapapa : **des ustensiles pour cuisiner** comme un pro !

**Des ustensiles de cuisine professionnels et des articles des arts de la table haut de gamme : c'est ce que propose Parlapapa sur son site e-commerce. Cette jeune entreprise réceptionne et expédie ses commandes depuis son entrepôt basé dans la zone d'activité de La Chauvelière.**

Le site e-commerce Parlapapa a vu le jour il y un an. *« Tout a commencé par une boutique physique à Lyon. »* explique Christine Cosson co-fondatrice et responsable commercial, communication et relations clientèle de l'entreprise. **Une aventure familiale** qu'elle mène dans un premier temps avec son mari, Mickaël. *« Puis en 2019, le frère de Mickaël, Wilfrid nous a rejoint. »* explique Christine Cosson. La boutique se transforme alors en site e-commerce à destination des férus de cuisine, novices ou confirmés et s'implante à Janzé, là où vit Wilfried, en charge de la logistique de l'entreprise.

### S'équiper comme un professionnel

L'objectif de Parlapapa ? ***« Sélectionner les meilleurs produits pour s'équiper comme les professionnels »*** explique Christine Cosson, qui prend le soin de choisir chaque fournisseur en fonction de son cœur de métier. *« Dans les émissions culinaires, vous retrouvez souvent les produits que nous référençons. »* poursuit-elle. Mais Parlapapa c'est avant tout des valeurs d'échanges, de proximité et de partage : *« Même si nous n'avons plus de boutique physique, nous avons à cœur de garder ces belles valeurs. »* ■

**Infos pratiques**
www.parlapapa.com
Livraison possible en point relais ou à domicile.
Possibilité de venir récupérer votre commande directement à l'entrepôt.

# La Lavandière des Lices s'installe dans le centre ville

Le pressing La lavandière des Lices a déménagé au **18 rue du Docteur Roux** depuis le 5 décembre dernier. Affaire familiale, c'est désormais Chloë Levoyer, fille de Jacqueline et Charles Levoyer, qui est à la tête de cette boutique ! **A tout juste 25 ans, la jeune femme a notamment été Médaille d'Or au concours des Meilleurs Apprentis de France en 2014.**
Passionnée, Chloë reste positive malgré la période difficile. *« Nous avons moins de clients car avec le télétravail et le confinement, les gens ne s'habillent plus de la même manière. Mais il faut aller de l'avant alors on s'accroche ! »* précise la jeune femme. ■

**Infos pratiques**
La Lavandière des Lices
au 18 rue du docteur Roux
02 99 44 53 39
lavandiere35230@orange.fr

# Le Drive fermier s'implante rue P. Aristide Bréal

Initié par les agriculteurs et agricultrices du pays de la Roche aux Fées et du réseau " Bienvenue à la Ferme " lors du premier confinement, le drive fermier de Janzé propose de nombreux produits locaux : viande, fruits et légumes, boissons, fromages... tout le nécessaire pour s'approvisionner et se faire plaisir. Depuis début décembre, c'est maintenant à l'ancienne Trésorerie, rue Pierre-Aristide Bréal que vous pouvez retirer vos produits.
Le principe du drive fermier est simple : constituez votre panier de produits locaux en ligne, via le site www.drivefermier35.fr, choisissez votre lieu de drive avant de vous y rendre le moment venu. Le clic & collect a encore de beaux jours devant lui !

**Infos pratiques**
- commandes ouvertes du jeudi au mercredi 14h sur le site : janze.drive fermier35.fr.
- retrait de votre panier le jeudi entre 16h30 et 19h

**Plus d'infos**
drivefermierraf@gmail.com

# Facilitez-vous les courses !

FAIRE MES COURSES .FR

Faire mes courses est une plateforme permettant à chaque commerçant, artisan et producteur de vendre localement et d'organiser le retrait (click and collect), le dépôt drive ou la livraison de produits. Retrouvez de nombreux commerçants janzéens sur fairemescourses.fr. Cet outil, mis en place pendant le confinement, poursuit son activité pour faciliter le shopping local en quelques clics, sans sortir de chez soi !

# « My little canaillou », des créations personnalisables pour les enfants !

**En juillet dernier, Elodie Potin a lancé sa micro-entreprise en ligne "My little Canaillou". Cette jeune janzéenne propose des accessoires pour bébés et jeunes enfants personnalisables et labellisés Oeko-Tex.**

S'occuper et trouver un job compatible avec son handicap : c'est le défi qu'Elodie Potin s'est lancé. Atteinte d'une maladie depuis l'âge de 16 ans, la jeune femme fait face à des difficultés personnelles et professionnelles, jusqu'au jour où la couture entre dans sa vie. « *Tout juste maman, j'apprenais à faire des lingettes en bambou pour ma fille.* » **Ce loisir se transforme très vite en passion**. Elodie poursuit la couture aux côtés de sa maman avec qui elle pratique régulièrement.

### Des créations originales

Autodidacte, la jeune femme complète sa formation auprès d'Aurélie Michel, couturière à la tête de la mini-entreprise janzéenne, le P'tit Soui, pour perfectionner ses finitions. Puis, c'est **le grand saut dans l'entreprenariat !** Elodie Potin crée « My little canaillou » en juillet dernier et lance dans la foulée un site web. « **My little Canaillou** » **propose ainsi différents accessoires pour bébés et jeunes enfants** : bavoir, sac à dos, pochons, lingettes lavables, protège carnet de santé... « ***Je dessine toutes mes créations moi-même*** *et elles sont testées par ma fille avant d'être mises en vente* », sourit la créatrice très présente sur les réseaux sociaux.

### Des tissus sans substances nocives

Elodie Potin attache également une grande importance aux produits utilisés : « ***Je travaille uniquement avec des tissus en coton labellisés Oeko-Tex, sans substances nocives.*** » **Par ailleurs, tous les produits sont personnalisables :** « *Je suis à l'écoute de mes clients, s'ils ont des envies en particulier, je m'adapte.* » Des créations pour faire plaisir ! ■

**Infos pratiques**
Boutique en ligne :
my-little-canaillou.eproshopping.fr
Envoi par colissimo ou mondial relay
Livraison possible sur Janzé et ses alentours

# 45 ans d'histoire entre les huîtres de Crénéguy et Janzé

**Les huîtres de Crénéguy, vous les avez peut-être déjà goûtées ou croisées le samedi à Janzé... De la place de l'Hôtel de Ville à celle des Halles, elles y sont vendues depuis 1976. Une histoire de famille et un lien qui perdure depuis 45 ans avec notre ville.**

« *En 1976, mon oncle Didier Crénéguy, vient garer sa camionnette place de l'Hôtel de Ville pour déposer Mme Cheminant, une de ses salariés et proposer ses huîtres plates et huîtres creuses aux Janzéens* ». C'est ainsi que débute l'histoire, comme le raconte Nicolas Crénéguy, aujourd'hui à la tête de l'entreprise, avec son frère Olivier. C'est sur cette même place que le patron a fait ses premiers pas et appris les ficelles de son métier. Des anecdotes aux fous rires, Nicolas Crénéguy a des souvenirs plein la tête et se rappelle notamment « *de la chaleur des poignées de mains des clients lors des samedis matin glacés de l'hiver.* »

### Des huîtres 100% bretonnes

Auparavant situé place de l'Hôtel de Ville, **le stand des huîtres de Crénéguy se trouve désormais au niveau des Halles. Sont également proposés à la clientèle des bigorneaux, des moules, des coques et des palourdes.** « *La ville de Janzé fait partie de notre histoire et nous essayons chaque samedi, de septembre à avril, de continuer d'enchanter le repas de ses habitants, comme aux premiers jours.* » indique Nicolas Crénéguy. **Un enchantement dans l'assiette qui se traduit aussi par un circuit court et des huîtres bretonnes.** Originaire de l'Armor-Baden, « *100% du captage naturel est Morbihannais et 50% de notre activité est réalisée en vente directe* » précise Nicolas Crénéguy, fier de ses huîtres nées, cultivées et vendues localement. ■

**Infos pratiques**
Retrouvez les huitres de Crénéguy tous les samedis entre septembre et avril place des Halles de 8h à 13h.

# Roche aux Fées Communauté **soutient ses acteurs économiques**

**La Communauté de communes participe au Fonds de Résistance et accompagne les entreprises locales pour les aider à affronter la crise.**

### Le Fonds de Résistance, c'est quoi ?

Le Fonds de Résistance vise à **maintenir la vitalité du territoire en accordant des prêts à taux zéro aux associations et aux petites entreprises qui présentent un besoin de trésorerie**, non couvert par financement bancaire, dans le contexte de la crise sanitaire de la Covid-19.
Le fonds COVID Résistance, doté de 27,5 millions d'euros est cofinancé par la Région, les quatre départements, les 60 intercommunalités en Bretagne, dont Roche aux Fées Communauté et l'association des Iles du Ponant, ainsi que la Banque des Territoires.
Cette dotation est calculée sur la base d'une participation de chaque opérateur de **2€ par habitant** sur son périmètre géographique d'intervention.

### Un accompagnement pour les entreprises locales

Compte tenu de la crise économique, **Roche aux Fées Communauté a décidé d'instaurer un dégrèvement exceptionnel en soutien aux petites et moyennes entreprises du territoire.** Cette action forte permet un dégrèvement des 2/3 du montant de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) en faveur des entreprises de taille petite ou moyenne exerçant leur activité principale dans les secteurs relevant du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, du sport, de la culture, du transport aérien et de l'événementiel particulièrement affectés par la crise sanitaire.
Le coût sera partagé à parts égales entre Roche aux Fées Communauté et l'Etat :

- **26 établissements seraient concernés sur le territoire, dont 17 sur la commune de Janzé**
- le montant total du dégrèvement sur la base du taux de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) est évalué à 12 702 €, soit 6 351 € à charge de la Communauté de communes, déduction faite de la prise en charge de 50% par l'Etat.

### Bon à savoir

Roche aux Fées Communauté a également mis en place un espace ressources pour les professionnels du territoire. Vous pouvez retrouver tous les dispositifs d'aides et d'accompagnements dans cet espace créé sur le site internet : https://www.rafcom.bzh/entreprendre/developpement-economique/espace-professionnels
La Canopée, à Janzé, propose également des formations et des ateliers pour les professionnels dont le programme est à retouver sur le site lacanopee.rafcom.bzh. ■

# Un nouveau projet pour **la culture**

Roche aux Fées Communauté va lancer, dès février 2021, une étude pour mettre à jour sa politique culturelle. ***« Aujourd'hui, il est nécessaire d'évaluer les actions culturelles menées ces dix dernières années afin que le projet culturel soit en accord avec les évolutions du territoire et les attentes des habitants. »*** explique Dominique Cornillaud, vice-président en charge de la culture. En effet, ces dernières années, de nombreux projets ont pris de l'essor :

- l'établissement d'enseignements artistiques, Le HangArt, a développé ses compétences et ses effectifs en s'élargissant au théâtre et aux arts plastiques
- la Saison Culturelle s'est ancrée sur le territoire et a constitué un public et un tissu de partenaires
- le réseau des médiathèques Libellule a évolué en devenant une compétence communautaire et en élargissant son offre de services.

La réflexion portera sur l'évaluation des dispositifs existants afin d'y apporter les évolutions souhaitées et de répondre, ainsi, aux enjeux culturels de demain. Cette démarche se veut participative et tous les acteurs culturels et les partenaires du territoire seront largement associés. ■

# Le recensement **reporté en 2022**

Crédit : Sora Shimazaki

**Cette année, la commune de Janzé devait procéder à son enquête annuelle de recensement pour l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Initialement prévu du 21 janvier au 20 février, le recensement est finalement annulé face au contexte sanitaire. L'enquête est reportée d'un an.**

Dans le contexte d'épidémie de la Covid-19, les conditions pour effectuer le recensement de la population n'étaient pas réunies pour réussir une collecte de qualité. «***La collecte sur le terrain de l'enquête de recensement entraîne de nombreux déplacements et des contacts avec les habitants. Même si ceux-ci sont courts et limités, ils sont difficilement compatibles avec la situation sanitaire, quelle que soit son évolution d'ici à fin janvier 2021***» indique l'Insee.
L'Insee a étudié d'autres solutions comme une collecte uniquement par internet ou la substitution par des enquêtes téléphoniques, mais celles-ci ne permettent pas de garantir l'exhaustivité de l'enquête. Un report aux mois de mai-juin a également été analysé, mais il comporte le risque que des mouvements de population, fréquents à cette période, empêchent la bonne localisation des habitants dans leur résidence principale. **Le report était donc la solution la plus cohérente.**

### Une actualisation annuelle

**L'Insee continuera à calculer et publier une actualisation annuelle de la population légale de chaque commune.** Chaque année, ces actualisations sont calculées à partir d'une combinaison de plusieurs sources (enquête terrain complétée de sources administratives dans les communes de moins de 10 000 habitants ou du répertoire d'immeubles localisés (RIL) dans les communes de plus de 10 000 habitants). A titre exceptionnel, ces méthodes seront légèrement adaptées : les travaux méthodologiques déjà réalisés montrent une bonne qualité des résultats. Cependant, cette méthode ne peut pas être répétée plusieurs années de suite. **Un recensement en 2022 aura donc bel et bien lieu !** Rendez-vous est pris.

## Finances Publiques : **De nouveaux interlocuteurs**

Depuis le 1er janvier, la trésorerie de Retiers est fermée. Vos interlocuteurs de la direction générale des Finances Publiques de Bretagne et d'Ille-et-Vilaine ont donc changé.

- Vous avez des factures locales à payer ? Eau, ordures ménagères, cantine, crèche, garderie… votre nouvel interlocuteur est **le service de Gestion Comptable (SGC) de Vitré.**

**Renseignements**
Centre des Finances publiques
7 place du Champ de Foire - 35500 Vitré
Accueil du lundi au vendredi de 8h45 à 20h
Renseignements et prise de rdv : 02 99 75 30 35

- Pour le paiement de vos impôts (impôts sur le revenu, taxe d'habitation, taxes foncières), il faut maintenant vous adresser **au Service des impôts des Particuliers de Rennes Sud.**

**Renseignements**
Centre des Finances publiques
2, boulevard Magenta - 35000 Rennes
Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h sans rdv
Sur rdv le lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 16h
Renseignements et prise de rdv dans votre espace personnalisé impots.gouv.fr en appelant le 0 809 401 401 ou le numéro figurant sur vos avis d'imposition.

**La Maison France Services située aux Halles à Janzé peut également vous accompagner pour faciliter vos démarches administratives concernant les finances publiques.**

**Renseignements**
Maison France Services au 02 99 47 09 59
ou maison.franceservices@janze.fr

**Horaires d'ouverture**
lundi & mardi : 9h-12h • 14h-16h
mercredi : 9h-12h • 14h-17h
jeudi : 9h-12h
vendredi : 9h-14h

## Le paiement de proximité

La direction générale des Finances publiques a noué un partenariat **avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité** pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public. Vous pouvez y effectuer vos paiements en espèces, jusqu'à 300 €, et par carte bancaire. A Janzé, deux buralistes proposent ce service : **Le Sulky et le Sagittaire.**

# Compte-rendu du conseil municipal du 4 novembre

## → Vie du conseil municipal

**• Nouveau conseiller municipal**

En raison de la démission de Nina Jamelot et de l'installation de Pierrick Lefeuvre en qualité de conseiller municipal, le conseil municipal a modifié la composition des commissions municipales.

**Retrouvez la composition des commissions municipales sur notre site internet www.janze.fr**

**• Rapport d'activités de Roche aux Fées Communauté**

Le conseil municipal a pris acte du rapport d'activités 2019 de Roche aux Fées Communauté.

**Retrouvez le rapport d'activité de Roche aux Fées Communauté sur leur site internet www.rafcom.bzh**

## → Urbanisme

**• Plan Local d'Urbanisme Intercommunal**

Le conseil municipal s'est opposé au transfert à Roche aux Fées Communauté au 1er janvier 2021 de la compétence PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

**• Lotissement « Le Clos des Frères »**

Le conseil municipal a approuvé les termes de la convention de rétrocession des équipements communs du lotissement "Le Clos des Frères", à savoir la voirie interne avec des espaces communs aménagés, les réseaux d'eaux usées, eaux pluviales, d'eau potable, de gaz, d'électricité et d'éclairage public et le génie civil des lignes de télécommunication.

**• Convention opérationnelle avec l'EPF Bretagne**

La collectivité souhaite réaliser un programme mixte comprenant de l'habitat et des bureaux, dans le secteur de la rue de Bain. Afin d'intégrer la propriété 1 rue de Bain dans la convention opérationnelle et de revoir les modalités d'intervention de l'EPF Bretagne (Etablissement Public Foncier), le conseil municipal a approuvé le projet d'avenant n°1 de cette convention opérationnelle du 10 janvier 2017.

## → Crise sanitaire Covid-19 Remise gracieuse de loyers

En raison d'une très forte diminution de l'activité voire de leur arrêt complet pendant le confinement, la maison des assistantes maternelles MAM « Le Jardin des Sourires » et l'entreprise Maman bénéficient d'une annulation de leurs loyers de mars, avril et mai 2020. Ainsi, le conseil municipal a accordé une remise gracieuse de 2 185,53 € à la MAM et une remise gracieuse de 2 757,54 € à l'entreprise Maman.

## → Indemnisation FDGON 35

Le conseil municipal a alloué la somme de 400 € par an à la FDGON 35 (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles d'Ille et Vilaine) à compter de l'année 2020, pour l'indemnisation de tous les piégeurs sur la commune. La somme est versée à la FDGON qui la reversera dans son intégralité aux bénéficiaires selon les modalités préalablement définies par la municipalité. Cette indemnisation ne concerne pas les piégeurs agissant sur leur propriété et qui protègent leurs propres intérêts.

# Compte-rendu du conseil municipal du 9 décembre

## → Rapports d'activités

Le conseil municipal a pris acte du rapport d'actvités du SDE 35 (Syndicat d'Electricité) et du rapport d'activités du CCAS.

## → Budget

**• Débat d'Orientations Budgétaires**

Le conseil municipal a pris acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires.

**Plus d'infos p.10 de votre *Janzé mag*.**

**• Subvention exceptionnelle UCAJ**

Le conseil municipal a décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle à hauteur de 4 000€ à l'UCAJ pour l'organisation d'actions spécifiques pour soutenir le commerce local (frais d'impression, création de banderoles, décorations de Noël et présence du Père Noël…).

**• Subvention exceptionnelle La Mie de l'Yve**

Suite à la demande de l'association La Mie de l'Yve, le conseil municipal lui a attribué une subvention exceptionnelle à hauteur de 50 % de ses acquisitions en 2020, dans la limite de 409 €.

## → Éducation

Le conseil municipal a signé la convention intercommunale pour le financement du réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté de Janzé (RASED), liée à l'achat de matériel pédagogique spécifique et de diverses fournitures scolaires.

## → Ouvertures dominicales des commerces en 2021

Le conseil municipal approuve l'ouverture de cinq dimanches en 2021 de la manière suivante :

- commerces du textile : 24 janvier (soldes), 27 juin (soldes), 10 octobre (braderie), les 12 et 19 décembre
- commerces de détail et de gros à prédominance alimentaire : 19 et 26 décembre
- commerces d'équipement et de décoration de la maison : 21 et 28 novembre, 5, 12 et 19 décembre

## → Urbanisme

**• Convention de Projet Urbain Partenarial à La Bellangerie**

L'aménageur Terrain Service a déposé en septembre 2020 un permis d'aménager au lieu-dit La Bellangerie en vue de la réalisation d'un lotissement à usage d'habitation de 47 lots libres ainsi qu'un lot de 12 logements sociaux. Une proposition de Projet Urbain Partenarial entre la ville et Terrain Service a été formulée. Le conseil municipal a ainsi approuvé les termes de la convention.

**• Cession de l'ancienne caserne des pompiers**

Le conseil municipal a approuvé la cession des parcelles de l'ancienne caserne des pompiers ainsi que le terrain nu mitoyen à la caserne, à la société Halpin, au prix de 250 000 €.

## Prochains conseils municipaux

Les réunions du conseil municipal se tiendront les mercredis 27 janvier, 24 février, 24 mars, 28 avril, 9 juin, 7 juillet, 8 septembre, 13 octobre, 10 novembre et 8 décembre.

Actuellement, en raison du contexte sanitaire, les réunions du conseil municipal se déroulent au Gentieg et ce jusqu'à nouvel ordre.

Tous les compte-rendu des conseils municipaux sont disponibles sur notre site internet www.janze.fr

# Orientations budgétaires

# Construire notre avenir

**Obligatoire dans les communes de plus de 3 500 habitants, la tenue d'un débat portant sur les orientations générales du budget est un temps fort de la démocratie locale. Lors du conseil municipal du 9 décembre, cette présentation a permis de faire un état de la situation financière de la commune mais également d'esquisser les grands axes de travail du mandat. Le maire Hubert Paris nous en présente les contours.**

***Comment décririez-vous la santé financière de la commune ?***

Malgré le contexte particulier de l'année 2020, **la prévision des réalisations budgétaires est sensiblement proche aux prévisions 2020**. Nous avons estimé que la crise sanitaire a eu impact financier de 132 000 € sur nos finances. La majorité des investissements prévus a été engagée ce qui est une satisfaction.
**La situation financière de la ville est saine avec une bonne épargne nette** (1 millilion d'euros). Quant à l'encours de la dette, il s'élève à 5 millions d'euros fin 2020 et reste largement inférieur à la moyenne des villes de la même strate démographique. C'est le résultat d'une gestion rigoureuse.

***La tenue du Débat d'Orientations Budgétaires est l'occasion pour la municipalité de présenter son projet pour les années à venir. Que faut-il en retenir selon vous ?***

Notre projet pour le mandat a été clairement défini avec pour ligne d'horizon « Imaginer Janzé 2030 ». Il s'est décliné autour de plusieur axes :

- **Habiter demain.** Nous avons déjà engagé cette réfexion avec le projet de ZAC multi-sites pour repenser la ville notamment en densifiant le centre-ville. Pour les années à venir, le projet va également se porter sur l'aménagement d'un cœur de ville autour de l'Eglise et de ses rues adjacentes.
- **Se déplacer demain.** Plus largement, le développement durable dans ses dimensions économique, sociale et environnementale est notre préoccupation.
- **Bien vieillir.** Le vieillissement de la population est un enjeu considérable. La crise de la Covid-19 nous l'a d'ailleurs rappelé à bien des égards. La commune compte plus de 1 100 Janzéens âgés de plus de 70 ans. Logements adaptés, animations, santé... la qualité de vie de nos aînés doit guider notre réflexion. Nous avons aussi la chance de pouvoir se doter d'un nouveau Centre Hospitalier dès 2025.

Après avoir doté la commune de nombreux équipements (Gentieg, Centre aquatique, futur Pôle Enfance Jeunesse, équipements sportifs), il nous faut à présent compléter cette offre **en apportant de nouveaux services à la population janzéenne.** C'est notre objectif.

***Quelles sont les prochaines étapes ? Quels sont les projets de 2021 ?***

D'un point de vue réglementaire, le conseil municipal devra voter le budget primitif de l'année 2021 fin janvier. Ensuite, je souhaite que, tout au long de cette nouvelle année, les commissions municipales et l'ensemble des élus, puissent travailler, se concerter, **réfléchir aux projets, les échelonner dans le temps et les mettre en adéquation avec nos moyens.**
De fait, l'année 2021 sera principalement consacrée à des études (ZAC multi-sites, plan de circulation, Eglise) d'autant plus qu'avec tous les investissements réalisés, notre marge de manœuvre financière est sur le court terme plus limitée.
En 2021, nous inaugurerons le Pôle Enfance Jeunesse, un équipement majeur. Nous allons également réhabilier l'ancien cabinet médical du boulevard Plazanet pour accueillir l'association des assistantes maternelles Les P'tits Lutins. **Nous avons mis l'accent sur une politique enfance-jeunesse forte.**

CHANSON FRANÇAISE

# Retour sur scène avec **Yves Jamait, entre chanson et poésie**

**Après la pause liée au deuxième confinement, le Gentieg va réouvrir ses portes. Rendez-vous le 19 février prochain pour le concert d'Yves Jamait. Un moment riche en émotions en perspective !**

Yves Jamait tient une place à part sur la scène de la chanson française. Sa voix et son univers singuliers servent des textes profonds. Ses chansons sont une invitation au dépaysement, à l'aventure et au romanesque. Dans l'intimité complice de sa formation trio, avec l'accordéon de Didier Garcia et les percussions de Didier Grebo, Yves Jamait vous invite à venir ouvrir, partager puis refermer une « parenthèse ». Dans un moment suspendu entre musique et poésie, alternant textes doux et engagés, Yves Jamait contemple le monde. Son amour des mots, ses indignations citoyennes, son ode à la liberté... nous touchent par leur sincérité. Assurément une rencontre avec un artiste généreux.

«*Le spectacle sera évidemment assuré dans le cadre des mesures sanitaires en vigueur. Nous attendons ce concert avec impatience !* ***Signe du retour du public tant attendu.»*** s'enthousiasme Jennifer Jamis, directrice de l'action culturelle. ■

**Infos pratiques**
Yves Jamait - Concert tout public - vendredi 19 février à 20h30
Tarifs : plein 17 € / réduit 13 € / jeune 8,50 €.
Réservation recommandée sur www.janze.fr
ou en mairie sur rdv au 02 56 48 30 06 ou billetterie@janze.fr

JEUNE PUBLIC

# Minute Papillon, **une balade musicale** chez les petites bêtes **pour les plus petits**

**Alain Schneider nous invite chez les petites bêtes avec son spectacle *Minute Papillon* le 10 mars prochain. L'occasion pour les plus petits de vivre leur premier concert ! Au programme : des chansons sur des rythmes jazz manouche, africains, bossa... ça swingue et ça recharge les batteries de toute la famille !**

Et si la curiosité, loin d'être un vilain défaut, était la plus enrichissante des qualités. S'arrêter un peu (Minute papillon !), prendre le temps de regarder... écouter... sentir... toucher. Les animaux, dans leur comportement et leurs émotions, sont ici le « terrain de jeu ». Que nous disent-ils, que nous apprennent-ils sur nous quand on les observe, quand on les écoute ? Ils ne sont pas si bêtes !
Pour les enfants et leurs parents, un atelier artistique est également prévu en partenariat avec l'association Les Autochtones avant le spectacle Il sera animé par Fabienne Le Floch, artiste peintre et plasticienne (places limitées). Une belle occasion de se retrouver en famille !

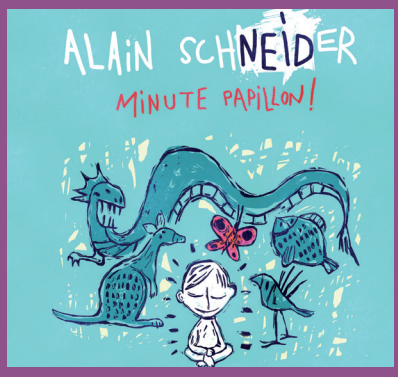


**Infos pratiques**
Minute papillon !
Spectacle musical à partir de 2 ans
Mercredi 10 mars à 16h30
Tarif unique : 5 €
Réservation recommandée sur www.janze.fr
ou en mairie sur rdv au 02 56 48 30 06 ou billetterie@janze.fr

SOLIDARITÉ

# Un accueil de **demandeurs d'asile** à Janzé

Une visite de la médiathèque a été proposée pour présenter cet équipement aux demandeurs d'asile.

**La commune accueille depuis plusieurs années des demandeurs d'asile en attente de leur demande de protection. Afghans, Syriens, Irakiens... plusieurs nationalités se croisent mais avec des parcours de vie bien différents. Leur point commun ? Femmes, hommes et enfants sollicitent l'aide de la France en raison des risques de persécutions qu'ils encourent dans leurs pays.**

En lien avec le Centre Communal d'Action Sociale, **l'association Coallia accompagne des personnes durant leur procédure de demande d'asile.** *« Coallia intervient sur tout le territoire et gère notamment des Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile ou CADA. En Ille-et-Vilaine, cela représente 739 places d'hébergement. »* précise Hélène Epaillard, intervenante d'action sociale pour l'association Coallia.

**A Janzé, cinq logements sont dédiés à l'accueil de familles ou de personnes seules en demande d'asile.** *« Elles attendent le statut de réfugié qui leur permettra de rester en France. Si leur demande est acceptée, elles bénéficieront d'un titre de séjour de 10 ans renouvelable. »* Les missions d'un CADA vont bien au-delà de la simple gestion locative car elle apporte également un appui juridique, administratif, social et médical. *« Notre objectif est de faciliter le processus, souvent long et sinueux de la demande d'asile et de préparer progressivement leur intégration en France. »*

**L'intégration passe aussi par la connaissance de la langue** et l'apprentissage du français est souvent un passage obligé. *« Les profils sont variés. Certains parlent déjà quelques mots de français ou ont des enfants scolarisés. Dans ce cas l'intégration est plus facile. Mais d'autres vivent des situations difficiles. Pour eux, ce n'est pas toujours simple de se mobiliser pour de nouveaux apprentissages ou pour des activités extérieures. »*

Avec le soutien de la municipalité, l'objectif de Coallia est donc également d'aider les demandeurs d'asile à vivre au mieux cette période de transition et de créer des liens sur la commune. ***« Nous souhaiterions leur faciliter l'accès à des activités sportives ou culturelles en nouant par exemple des partenariats avec des associations locales. »*** souligne Hélène Epaillard. L'appel est lancé !

## Cours de français : devenez bénévole !

Coallia a pu et peut déjà compter sur quelques bénévoles à Janzé mais souhaite consolider son équipe pour proposer plus de cours !
Si vous êtes intéressé et que vous souhaitez donner un peu de votre temps, contactez le CCAS au 02 30 30 01 13 ou à ccas@janze.fr

En bref

## 3230, la Caf change de numéro

Depuis mi-décembre, la Caf d'Ille-et-Vilaine a changé de numéro de téléphone. **Pour contacter la Caisse d'allocations familiales les usagers devront composer le 3230.**
Bonne nouvelle, ce nouveau numéro plus court sera plus simple à retenir, commun à l'ensemble du territoire et au prix d'un appel local.

## CCAS
## Le repas des aînés reporté

Lors de son conseil d'administration le 11 décembre dernier, le CCAS de la ville de Janzé a pris la décision de reporter le repas des aînés qui se déroule habituellement au cours du premier trimestre de l'année. En effet, **en raison du contexte sanitaire, il n'est pas possible de proposer ce temps convivial qui réunit chaque année près de 300 personnes âgées de plus de 70 ans.** En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, un report aux beaux jours sera proposé.

**Renseignements**
CCAS de Janzé
02 30 30 01 13
ou ccas@janze.fr.

# Permis vélo : sensibiliser au code de la route

Tous les élèves de CM2 des écoles janzéennes ont passé leur permis vélo en novembre dernier avec des réservistes de la Gendarmerie. L'intervention s'est déroulée en deux temps : une épreuve théorique écrite avec un questionnaire et une épreuve pratique à vélo sur circuit.

« ***Le permis vélo est un moyen de sensibiliser les élèves au code de la route*** » indique Sophie Jezequel-Briend, directrice du Service Enfance Jeunesse Scolaire. Connaître le code de la route, c'est d'ailleurs une notion au cœur du programme d'éducation civique de cette année scolaire. En effet, avant le permis vélo, un travail préparatoire est réalisé avec les enfants. ***«Durant cinq séances, nous avons travaillé sur le sujet en classe. Les enfants ont participé à un quizz afin de se préparer à l'épreuve théorique.»*** précise Caroline Saliou, directrice de l'école du Chat Perché. Un permis qui s'avère indispensable à l'horizon de leur rentrée en sixième : *«Cela permet de voir s'ils sont capables de circuler tout seul !* » conclut Caroline Saliou.

PROJETS PÉDAGOGIQUES... 2/2

# École du Chat Perché : **lecture et sport sont au programme**

**Cette année, les projets pédagogiques de l'école du Chat Perché s'avèrent bouleversés par la crise sanitaire. L'adaptation est donc le maître mot pour le corps enseignant et la vie de l'école continue malgré tout ! Rencontre avec Caroline Saliou, directrice de l'établissement.**

Si tous les projets de l'école du Chat Perché ne sont plus réalisables du fait de la crise sanitaire, certains résistent ! **L'école du Chat Perché reste ainsi fidèle à sa participation au prix Tatoulu, un prix de littérature jeunesse** organisé par les 12 médiathèques du réseau Libellule de Roche aux Fées Communauté. *«Nous y participons tous les ans, du CE1 au CM1. L'avantage, c'est que l'on peut travailler sur ce prix à distance.»* souligne Caroline Saliou. En effet, chaque enfant est invité à lire quatre livres sélectionnés pour sa tranche d'âge puis à voter pour son titre préféré. **L'objectif du prix Tatoulu est d'amener un maximum de jeunes à prendre du plaisir à lire.** *«C'est un projet qui fonctionne sur la base du volontariat, mais les enfants en ont l'habitude et au moins 75% d'entre eux y participent !»* se réjouit la directrice.

## La lecture au cœur de l'apprentissage

Autre concours auquel les enfants sont attachés : **les petits champions de la lecture.** Covid ou non, la neuvième édition est maintenue. *«Il s'agit d'un concours de lecture pour les CM2, nous y participons depuis sa création.* ***Cela permet de travailler la lecture orale en classe avec tous les élèves.*** *C'est un très bon exercice ! Bien sûr, seulement ceux qui en ont envie s'inscrivent au concours.»* précise Caroline Saliou. Les sélections se déroulent tout au long de l'année scolaire : une première étape aura lieu en janvier avec une lecture de trois minutes pour élire un champion par classe de CM2. *«L'année dernière, l'une de nos élèves, Sarah Voisin, a été désignée championne de Bretagne et a participé à la finale nationale.»*

## Poursuivre la pratique sportive

D'autres projets sont en cours, notamment sportifs. *«Nous avons réussi à mettre en place un projet d'athlétisme avec des intervenants de l'Office des Sports de Roche aux Fées Communauté.»* explique la directrice. Le dispositif "Balle au Pied" proposé par le District d'Ille-et-Vilaine de Football et du baseball devraient également être proposés si la situation sanitaire le permet. ■

# Ecocitoyenneté : **sensibiliser petits et grands à la biodiversité**

**Dans le cadre de son brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS), Candice Girard a mené plusieurs projets autour des notions d'écocitoyenneté avec les enfants des accueils de loisirs. Coup de projecteur sur deux belles actions.**

### Des insectes utiles à la biodiversité

Un hôtel à insectes a été imaginé avec les enfants accueillis chez Les P'tites Canailles. «*L'hôtel à insectes a pour but de protéger les petites bêtes.* ***C'est un projet mené auprès d'enfants de 5 ans, un âge où ils sont très curieux mais aussi remplis d'appréhension face aux insectes*** » explique Candice Girard.
Désormais installé au cœur du jardin de l'Ehpad de Janzé, l'hôtel à insectes va pouvoir peu à peu accueillir des habitants. L'hôtel sera alimenté par les résidents de l'Ehpad. «*J'ai prévu des mémos pour expliquer aux résidents ce qu'il faut y mettre pour l'enrichir régulièrement* » précise Candice Girard. Un moyen de garder un lien en permettant aux enfants et seniors de participer à la même activité.

### Un bac à compost accessible à tous

L'écocitoyenneté est un thème global autour duquel Candice Girard travaille avec les enfants de tout âge. En effet, une réflexion a aussi été menée auprès des jeunes ados.

Durant les vacances scolaires d'octobre, ils ont imaginé un bac à compost accessible à tous les habitants de la ville. «***Entièrement conçu de leurs mains, il a pris place derrière l'Espace Jeunes.*** *Le terreau produit servira pour d'autres projets mais aussi pour les habitants* ».
Des projets, Candice en a plein la tête : des mangeoires pour oiseaux, des bombes à graines ou encore la création d'abris pour protéger les hérissons. «***On poursuit notre réflexion autour d'autres projets que nous puissions implanter dans la ville*** » indique-t-elle. Affaire à suivre ! ■

# Conseil Municipal des Jeunes : **16 nouveaux élus entrent en fonction**

**250 élèves de CM1 et CM2 ont participé aux élections du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) pour désigner leurs nouveaux représentants. Le choix n'était pas facile car pas moins de 9 listes se sont présentées...**

Il est 9h, lundi 16 novembre. Les élèves de l'école du Chat Perché sont les premiers à se rendre aux bureaux de vote pour les élections au Conseil Municipal des Jeunes. «*N'oubliez pas de prendre deux bulletins !*» précise Christophe Bertin, conseiller municipal et élu référent CMJ. En effet, entre les cartes électorales, les bulletins disposés sur une table avec les enveloppes, le petit isoloir, la feuille d'émargement, le tampon, l'urne et le fameux "a voté !" **tout est mis en place pour permettre aux élèves de voter dans de conditions similaires à celles de leurs parents.**

### Des campagnes en vidéo

«*En septembre, nous avons fait une présentation du CMJ aux enfants pour leur donner un aperçu des missions qu'endosseront les élus*» explique Manon Bailly, animatrice du CMJ. Cette année, 9 listes, composées de 4 enfants se sont présentées. En raison de la covid-19, le traditionnel «meeting de campagne» au Gentieg a été remplacé par **des vidéos de présentation diffusées dans toutes les classes.**
Après une journée de suspens, les résultats tombent. **Les 16 nouveaux élus sont : Tahina, Kezian, Jade, Thibault, Anaël, Lou, Timothé, Justine, Célia, Owen, Daphné, Aaron, Léo, Clémence, Louise et Gabin !** Un grand bravo à eux.

### Des projets écoresponsables à venir

Les nouveaux élus ont misé sur des programmes avec un **fort engagement éco-responsable** : réitérer régulièrement des clean walks, construire un refuge pour les animaux, protéger les insectes en voie de disparition, organiser des collectes en faveur des plus démunis, mettre des composts dans les écoles, sécuriser et ajouter des pistes cyclables... comptent au rang de leurs idées. Les enfants ont maintenant deux ans pour concrétiser leurs projets. Bonne chance à eux ! ■

# Développement durable : les collèges de Janzé labellisés

**Cette année, les collèges Jean Monnet et Saint Joseph ont obtenu le niveau 1 du label Établissement en Démarche globale de Développement Durable (E3D). Une belle reconnaissance pour tous les projets engagés en la matière.**

Collecte de jouets pour la Croix Rouge, dons alimentaires pour les Restos du Cœur, fabrication de mangeoires à oiseaux ou d'hôtels à insectes, sensibilisation aux usages du numérique en partenariat avec l'association Energie des Fées... Les projets éco responsables ne manquent pas au sein du collège Saint Joseph. « ***Nous avons créé un atelier intitulé 'Go Green' sur le temps du midi avec des élèves volontaires.*** » explique Audrey Chevalier, professeur au collège et co-responsable du développement durable. « *Cela nous permet de mettre en place des actions avec ce groupe d'élèves mais également d'impulser le mouvement auprès de tout l'établissement.* » poursuit-elle. Grâce à ces ateliers, **des poubelles pour le papier ont été fabriquées pour chaque classe, des élèves ont créé des jardinières pour y mettre des plantes dans l'une des cours.**

Les élèves du collège Saint-Joseph ont organisé une collecte de papier

### Apporter sa pierre à l'édifice

Pour obtenir le label, un dossier doit être présenté. «*Il a fallu faire le point avec tous les professeurs, avec les agents qui travaillent en cuisine ou à l'entretien concernant l'usage des produits sanitaires.* ***C'est de l'énergie à mobiliser. Chacun met sa pierre à l'édifice et au final, le résultat est là ! Nous en sommes très fiers !*** » s'enthousiasme Audrey Chevalier. Même constat au sein du collège Jean Monnet : «*C'est une multitude d'actions intégrées dans les disciplines enseignées au collège qui nous ont permis de décrocher ce niveau 1*» précise Mireille Le Floch, professeur de SVT en charge du dossier.

### Des éco-délégués dans chaque classe

Depuis plusieurs années, le collège Jean Monnet est en effet lui aussi engagé dans une démarche de développement durable**.** De nombreux projets sont mis en place : alimentation locale et responsable, tri des consommables, réduction des déchets, création d'instruments de musique en bois, participation au Téléthon... **Pour faciliter l'appropriation des sujets éco-responsables par les élèves, des éco-délégués, volontaires, sont désignés chaque année dans toutes les classes :** « *Ils sont les porte-paroles des actions menées pour le développement durable* » explique Mireille Le Floch.

Toutes les initiatives en cours ou à venir permettront sans doute aux deux collèges **d'obtenir le niveau 2 de la labellisation**. Un objectif certain pour les deux établissements : «*C'est ce que l'on vise d'ici les deux prochaines années.*» se projette Audrey Chevalier. Tandis que Mireille Le Floch conclut ***«On fait déjà beaucoup, mais on va essayer de faire encore plus !»*** ■

## Énergie des Fées sensibilise les élèves **à la sobriété numérique**

L'association Énergie des Fées intervient, en partenariat avec le collège St-Joseph, pour une **action de sensibilisation à la sobriété numérique** auprès d'une classe de 5ème qui utilise notamment des iPads au quotidien. «*L'objectif est de permettre aux élèves de connaître les enjeux environnementaux autour des équipements et des usages numériques*» explique Annick Lemonnier, présidente de l'association. **Le cycle de vie d'un produit numérique, sa fabrication, ses infrastructures essentielles pour son fonctionnement** : Energie des Fées a travaillé sur ces différents sujets avec les élèves pendant 6 séances. A l'issue de ce travail, la classe a produit une petite vidéo pour partager leurs connaissances sur le sujet.

SPORTS

# Le **Tour de France** passera par Janzé !

**Si cette année, la ville n'a pas été retenue en tant que ville-étape pour un départ-étape du Tour de France 2021, les coureurs passeront tout de même par Janzé le 29 juin prochain. Une première depuis 1999 !**

Cela fait 22 ans que le Tour de France n'était pas passé par Janzé ! La ville est donc heureuse de renouer avec cette épreuve cycliste ! **La quatrième étape prévue le mardi 29 juin 2021, aura lieu exclusivement en Ille-et-Vilaine.** Le peloton partira de Redon pour rejoindre Fougères, en passant par Pipriac, Bain-de-Bretagne, Janzé, Châteaugiron, Liffré, La Bouxière, Vitré, Dompierre, Beaucé et Fougères, pour un total de 152 kilomètres d'efforts.
Sur la commune, les coureurs cyclistes circuleront route de Bain avant de prendre la direction de Châteaugiron en passant par la rue Gambetta.

Face à cet événement sportif majeur, la ville souhaite célébrer ce moment. ***«Nous allons sûrement marquer le coup et organiser des animations pour fêter le Tour de France avec la population»*** indique Hubert Paris.

# Les P'tits Babadins collectent pour **les bébés Restos du Coeur**

Quelques mois seulement après leurs ouvertures les micro crèches Les P'tits Babadins de Janzé et de Guichen, invitent les familles et entreprises du territoire à donner des produits pour bébés **du 4 au 22 janvier 2021.**
Les 2 crèches collecteront des produits pour les bébés Restos du Cœur. Couches, produits d'hygiène (savon, couches, lingettes…), lait infantile, petits pots et produits alimentaires. Les produits doivent être non entamés et non périmés, sont recherchés.

*«Si nous invitons toutes les familles des enfants gardés dans les deux structures,* ***nous souhaitons aussi mobiliser les habitants en local dans ce contexte particulier»*** confie Julie Allée, la gérante. *«En effet si on connaît bien les Restos du cœur pour les adultes, on parle moins de l'action de terrain pour accompagner humainement et matériellement la parentalité et les aides pour prendre soin des tout petits. »*

**Lieux de collecte**
- Les P'tits Baladins au 183 rue de la Houlette, Zone du Bois de Teillay
- Pour plus d'infos : Julie Allée au 06 24 57 12 63

## Pensez à retouner votre dossier de subvention !

Mi-décembre les associations janzéennes ont reçu leur nouveau dossier de demande de subvention. **Les dossiers sont à renvoyer en mairie avant le 31 janvier.**
En effet, la ville de Janzé accompagne et soutient les associations locales dans leurs projets et leurs activités sous réserve qu'elles servent l'intérêt général et qu'elles soient déclarées en Préfecture.
Dans le contexte sanitaire actuel où les associations sont contraintes dans leurs activités, il est plus que jamais nécessaire d'être à l'écoute des acteurs associatifs et de leurs besoins.

**Renseignements :**
Jennifer Jamis au 02 56 48 30 05 ou j.jamis@janze.fr

# AGENDA

**Tous les événements annoncés ci-dessous sont suceptibles de modification voire d'annulation en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et de la réglementation en vigueur.**

**Merci de vous renseigner en amont auprès de l'organisateur.**

**<< Vous pouvez également consulter régulièrement le site internet de la ville de Janzé ou sa page Facebook pour plus d'infos >>**

**Jusqu'à fin janvier**

## Collecte de produits d'hygiène

Le mercredi 9 décembre dernier les enfants de 9 à 11 ans de La Maison des Zouzous ont rencontré trois bénévoles de l'association Bulles Solidaires. Cette association collecte principalement des produits d'hygiène dans le but de les donner aux personnes défavorisées qui n'ont pas les moyens d'en acheter.

### Comment faire un don ?

Vous pouvez participer à cette collecte en déposant votre don à l'accueil de loisirs La Maison des Zouzous à Brûlon pendant les heures d'ouverture de la structure : les mercredis ou tous les jours pendant les vacances scolaires (de 7h à 9h - de 11h45 à 12h – de 13h30 à 14h – de 17h à 18h45). La collecte aura lieu jusqu'au mercredi 27 janvier inclus.

Merci de votre contribution à cette action solidaire dans laquelle les enfants s'investissent.

**Cet hiver**

## Campagne hiver Restos du Cœur

Distribution le mercredi, jeudi et vendredi matin de 8h30 à 11h30 aux locaux des Restos du Cœur situés 10 rue du Douet aux Merles.

**Jeudi 28 janvier à 14h**

## Spectacle Christian Félie

Proposé par le Club de l'Amitié au Gentieg, dans le respect du protocole sanitaire. Participation de 5€.

Renseignements auprès du Club de l'Amitié **earlduhic@wanadoo.fr**

**samedi 13 février**

## Loto

Organisé par l'APE des écoles publques. Ouverture des portes à 18h. Démarrage du loto à 20h au Gentieg.

Renseignements auprès de Céline AUBRY au **06 98 88 56 96.**

**dimanche 14 février de 9h30 à 18h30**

## Journée Bien'Zen

L'association Etoiles Indigo organise une journée BIEN'ZEN sur le thème développer son intuition, au Chêne Jaune. Tarifs : 50 €.
Renseignements et réservations auprès de Natacha Geldron au **06 81 60 18 41**.

**Vendredi 19 février**

## Concert Yves Jamait

Plus d'infos p.12 du *Janzé mag*.

Renseignements auprès de la mairie au **02 56 48 30 06** ou **billetterie@janze.fr**.

**Vacances d'hiverr**

## Stages cirque

Du 22 au 26 février et du 1er au 5 mars, Vents de Cirque propose différentes formules de stages à thèmes ouverts à tous pour découvrir ou redécouvrir l'école de cirque
Renseignements auprès de Vents de Cirque **ventsdecirque.fr**.

**Jeudi 4 mars de 10h à 13h et de 15h à 18h30**

## Collecte de dons de sang

Organisée par l'Établissement Français du Sang, salle du Chêne Jaune. **Sur rendez-vous mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr.**

Renseignements auprès de Maryline Brulé au **06 81 81 18 21**.

**Lundi 8 mars à 14h30**

## Conférence

Organisée par l'Université du Temps Libre à Janzé, cinéma Le Stella. Thème : *«La Turquie, de la chute de l'empire ottoman à nos jours»* par Arlette Roudaut.
Renseignements auprès de l'UTL à **utl.rochefees@gmail.com** ou **06 10 19 50 30**.

**Mercredi 10 mars à 16h30**

## Spectacle jeune public Minute Papillon !

Plus d'infos p.12 du *Janzé mag*.

Renseignements auprès de la mairie au **02 56 48 30 06** ou **billetterie@janze.fr**.

Pour annoncer vos événements dans l'agenda du *Janzé mag*, merci de vous adresser à Jennifer Jamis, chargée de communication au **02 99 47 00 54** - **communication@janze.fr.** Les demandes de parution pour le prochain numéro sont à effectuer **avant le 5 février.**

# Vos démarches et formalités

## Complémentaire santé : résiliez votre contrat à tout moment

**Vous souhaitez changer de mutuelle parce que vos besoins ont évolué ou que vous la trouvez trop chère ? Depuis le 1er décembre 2020, vous pouvez résilier votre contrat sans pénalités à n'importe quel moment après la première année.**

Dès lors qu'un contrat de mutuelle a plus d'un an, **vous n'êtes plus obligés d'attendre sa date d'échéance** (c'est un contrat tacitement reconductible) **pour pouvoir y mettre fin.** Cette mesure concerne les contrats individuels en cours au 1er décembre 2020 comportant des garanties pour le remboursement et l'indemnisation des frais occasionnés par une maladie, une maternité ou un accident. Les modalités varient selon votre souhait ou non de souscrire une nouvelle complémentaire santé :

- **vous ne souscrivez pas une nouvelle complémentaire santé :** vous devez adresser votre demande de résiliation, de préférence par lettre recommandée avec accusé de réception, à votre mutuelle qui dispose alors d'un mois pour résilier le contrat et éventuellement rembourser les cotisations versées en trop. Vous pouvez également envoyer un courriel ou un avis de dénonciation dans l'espace personnel sécurisé du site de votre mutuelle.
- **vous souscrivez une nouvelle complémentaire santé :** c'est votre nouvelle mutuelle qui s'occupera des formalités nécessaires à la résiliation du contrat.

Cette mesure concerne également les contrats collectifs obligatoires souscrits par les entreprises au bénéfice de leurs salariés. C'est alors l'employeur qui procède à la résiliation lorsque vous quittez l'entreprise, si vous ne désirez pas garder la mutuelle ou bien si vous ne remplissez pas les conditions pour pouvoir le faire.

# Expressions des groupes municipaux

## Expression de la majorité

*L'économiste Joseph Schumpeter disait que « Le réflexe, même inconscient, de tout homme politique soucieux d'être élu sera toujours de promettre davantage aux consommateurs et d'en faire supporter le coût par les producteurs. » Au niveau local, pour ne pas remplacer le mot consommateurs par électeurs et producteurs par contribuables, notre programme sur lequel nous avons été élus en 2020 a été écrit en fonction des moyens financiers actuels et à venir de la commune.*

*Lors du dernier Débat d'Orientation Budgétaire, le responsable de la minorité au conseil municipal nous a interpellé en disant que nous manquions d'ambitions. Je rappelle que 16,8 millions d'euros ont été investis entre 2014 et 2020 : Gentieg, centre aquatique Les Ondines, équipements sportifs, rénovation de rues, Pôle Enfance. 7 millions supplémentaires, prévus pour de nouveaux projets entre 2021 et 2026, ont été inscrits dans notre programme. Par contre, nous avons estimé qu'il n'était pas démocratique de les reprendre dans le Plan Pluriannuel d'Investissement présenté au conseil municipal de décembre alors, qu'en raison de la Covid 19, les commissions n'ont pu se réunir normalement. Si nos projets avaient été inscrits sans débats, la minorité nous en aurait fait le reproche à juste titre. Nous sommes critiqués également pour ne pas profiter du plan de relance décidé par l'Etat. A Janzé, il ne concernera que deux investissements modestes qui seront réalisés en 2021. Les plus gros projets qui impacteront les finances de la commune en investissement et en fonctionnement ne peuvent être élaborés en quelques semaines. Ce plan est plus un effet d'aubaine pour les communes qui ont des gros investissements à réaliser dans les mois qui viennent. Ce n'est pas le cas pour nous.*

*Vision prospective et innovations, ambition et rigueur, cohérence et responsabilités, respect de la démocratie plutôt que politique politicienne, c'est ce que nous continuerons de proposer aux Janzéens.*

*Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très bonne année 2021.*

## Expression de la minorité

*Après une année 2020 qui aura été, pour beaucoup, une année éprouvante, cette nouvelle année 2021 nous ouvre de nouveaux horizons et porte de nombreux défis.*

*Nous sortons d'une année qui aura été marquée par une crise sanitaire exceptionnelle et dont les conséquences humaines, sociales et économiques restent, notamment à Janzé, une préoccupation. Elle aura aussi été marquée par cette occasion manquée, en mars, de vivre une alternance, qui aurait sans doute permis d'engager une action plus résolue en faveur du développement et du rayonnement de Janzé. Elle aura également été marquée, à Janzé, par la fermeture d'entreprises et la hausse de la pauvreté.*

*Mais la crise sanitaire que nous continuons d'affronter fait aussi surgir de nombreux espoirs. Au cœur de cette épreuve, de nouvelles solidarités se sont exprimées à Janzé avec des habitants engagés dans la confection de masques, des voisins mobilisés auprès de personnes isolées, des entreprises prêtes à donner à leurs partenaires rencontrant des difficultés. Les soignants se sont engagés comme jamais pour répondre aux nombreux défis de cette crise sanitaire avec la réalisation de tests, la prise en charge des malades, l'accompagnement des familles. Nous tenons à sincèrement les en remercier et à leur témoigner notre reconnaissance.*

*En cette nouvelle année 2021, nous avons aussi une pensée particulière pour celles et ceux qui n'ont pas encore pu reprendre leur activité : restaurateurs et gérants de bars, acteurs du secteur sportif et du monde culturel. Nous sommes à vos côtés.*

*Ensemble, nous surmonterons cette crise. Nous restons confiants pour l'avenir, et sûrs des ressources de notre territoire pour demain.*

*Avec cette nouvelle année 2021, une page se tourne et nous tenons sincèrement à ce que celle qui s'ouvre vous apporte l'essentiel : le bonheur, la liberté et la santé.*

*Chères Janzéennes, chers Janzéens, nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2021.*

*« Pour Janzé, Osons demain ! »*
*J Houillot, F Potin, T Moreau, G Guais, N Mssassi, J-B Chevalier, A-C Deal*

# La Ville de Janzé vous souhaite une belle année

www.janze.fr